

FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

13 juillet 2010
(modifié)

Résumé des coprésidents
Réunion du Sous-comité du Programme d'investissement forestier

24 juin 2010

Coprésidents

M. Jean-Bernard Carrasco, Australie
M. Rogerio Studart, Brésil

Ouverture de la réunion

1. La réunion du Sous-comité du Programme d'investissement forestier (FIP) est ouverte par Mme Patricia Bliss-Guest, Directrice de programme, Unité administrative des FIC.

Élection des coprésidents

2. Le Sous-comité a élu M. Rogerio Studart, représentant le Brésil, et M. Jean-Bernard Carrasco, représentant l'Australie, coprésidents du Sous-comité du FIP jusqu'au 31 décembre 2010.

Adoption de l'ordre du jour

3. Le Sous-comité adopte l'ordre du jour provisoire figurant dans le document FIP/SC.4/1/Rev.1.

Directives opérationnelles du FIP

4. Le Sous-comité, après avoir examiné le document FIP/SC.4/3/Rev.1, intitulé *FIP Operational Guidelines*, l'approuve, sous réserve des modifications adoptées par le Sous-comité. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des FIC de finaliser le document en y apportant les modifications convenues, d'en distribuer la version définitive aux membres du Sous-comité et de publier le document sur le site web des FIC.

Critères d'investissement et modalités de financement du FIP

5. Le Sous-comité, après avoir examiné le document FIP /SC.4/4/Rev.1 intitulé *FIP Investment Criteria and Financing Modalities*, approuve les modalités de financement du FIP, sous réserve des modifications adoptées par le Sous-comité. Le Sous-comité demande à l'Unité administrative des FIC de finaliser le document en y apportant les modifications convenues, d'en distribuer la version définitive aux membres du Sous-comité et de publier le document sur le site web des FIC.

6. Le Sous-comité du FIP demande à l'Unité administrative des FIC, en consultation avec le Comité des BMD, de préparer un document sur les options envisageables pour faciliter l'évaluation de la qualité des stratégies et des plans d'investissement devant bénéficier d'un financement du SCF. Ce document devrait être distribué aux membres du Comité et des Sous-comités du SCF pour examen et délibération à leurs réunions de novembre 2010.

Modèle logique du FIP

7. Le Sous-comité du FIP, après avoir examiné le document FIP/SC.4/5 intitulé *FIP Logic Model*, estime que le modèle logique proposé peut servir de base à l'élaboration d'un Cadre de résultats pour le FIP. Les membres du Sous-comité sont invités à soumettre par écrit à l'Unité administrative des FIC d'autres observations éventuelles sur ce document d'ici au 16 juillet 2010.

8. L'Unité administrative des FIC est invitée à préparer, en collaboration avec le Comité des BMD, un projet de Cadre de résultats du FIP tenant compte des observations formulées par les membres du Sous-comité du FIP durant leur réunion ou ultérieurement par écrit. Ce projet sera transmis aux membres du Comité du SCF, pour examen et approbation par courrier, en septembre 2010. L'Unité administrative des FIC est priée de soumettre au Sous-comité du FIP, pour examen et commentaires, le Cadre de résultats du FIP avant que celui-ci soit soumis au Comité du SCF.

Renforcer la coopération des institutions REDD+ et la cohérence de leur action pour appuyer les efforts déployés par les pays dans ce domaine

9. Le Sous-comité du FIP a examiné le document FIP/SC.4/6 intitulé *Enhancing Cooperation and Seeking Coherence between REDD+ Institutions to Support Countries REDD+ Efforts* et se félicite des progrès accomplis pour identifier des modes de collaboration qui renforcent la cohérence et l'efficacité de l'action menée aux plans national et mondial par les institutions et organisations qui œuvrent pour la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des sols (REDD+).

10. Le Sous-comité estime que, sur la base de l'examen et des observations des organes directeurs du FIP, du FCPF et du Programme REDD des Nations Unies, ce document doit être modifié et une version définitive soumise, pour examen et approbation, à une réunion conjointe des organes directeurs du FCPF, du FIP et du Programme REDD des Nations Unies. Dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle version du document, ces trois entités sont invitées à consulter et à rechercher la collaboration d'autres parties intéressées par le Programme REDD+.

11. Les membres du Sous-comité du FIP sont invités à soumettre leurs observations sur le document, par écrit, à l'Unité administrative des FIC, avant le 16 juillet 2010.

12. Le Sous-comité du FIP invite les Secrétariats des trois initiatives à organiser une réunion conjointe des organes directeurs du FCPF, du FIP et du Programme REDD des Nations Unies le 6 novembre prochain à Washington.

Rapport du Groupe d'experts du FIP : Recommandations pour les projets pilotes au titre du FIP

13. Le Sous-comité accueille avec intérêt l'exposé du Co-président du Groupe d'experts du FIP sur les travaux du groupe, ainsi que le rapport établi par ce dernier (FIP/SC.4/7, *Report of FIP Expert Group: Recommendations for Additional Pilots under the FIP*), et il félicite les membres du groupe pour le travail accompli. Les membres du Sous-comité notent que le rapport du Groupe d'experts constitue une solide base analytique à partir de laquelle pourront être sélectionnés de nouveaux programmes pilotes devant être financés par le FIP¹.

¹ Le représentant de la Roumanie siégeant au Sous-comité a exprimé son mécontentement à l'égard des travaux du Groupe d'experts du FIP.

Sélection de projets pilotes du FIP

14. Le Sous-comité du FIP prend note des lettres émanant des cinq pays pilotes sélectionnés par le Sous-comité en mars 2010 qui ont confirmé leur souhait de participer au FIP (document FIP/SC.4/Inf.2 intitulé *Confirmation of Interest of Selected FIP Pilot Countries*).

15. Le Ghana ayant confirmé son intention de participer au FIP et le Libéria ayant exprimé le souhait de collaborer avec le Ghana, le Sous-comité confirme que le Ghana a été retenu comme pays pilote et que les ressources du FIP serviront à financer des investissements et d'autres activités au Ghana. Le Sous-comité note avec satisfaction que le Libéria est disposé à partager ses connaissances avec le Ghana pour la mise œuvre de son programme pilote, et il encourage le Ghana et les BMD à utiliser les ressources fournies par le programme ghanéen de gestion du savoir pour encourager ce type d'échanges de connaissances.

16. Sur la base des recommandations formulées par le Groupe d'experts du FIP, le Sous-comité retient les trois pays suivants comme nouveaux pays pilotes appelés à bénéficier d'un financement du FIP². Le Sous-comité note que ces trois pilotes satisfont aux critères et autres conditions approuvés par le Sous-comité :

- a) Brésil
- b) République démocratique du Congo
- c) Mexique

17. Le Sous-comité du FIP demande à l'Unité administrative des FIC de communiquer à tous les pays ayant exprimé le souhait de participer aux activités du FIP en tant que pays pilotes les résultats du processus de sélection et de clarifier au besoin les critères d'éligibilité convenus dans le cadre de gouvernance du SCF (*SCF Governance Framework*) et le document conceptuel du FIP (*FIP Design Document*).

18. Si des ressources suffisantes peuvent être dégagées à l'avenir pour que les transformations décrites au paragraphe 15 du document conceptuel (*FIP Design Document*) puissent s'opérer dans un plus grand nombre de pays, le Sous-comité du FIP pourra envisager de sélectionner d'autres pays pilotes. Le cas échéant, il faudra pousser plus loin l'analyse en se basant sur le rapport du Groupe d'experts (document FIP/SC.4/7) et d'autres informations pertinentes.

Questions diverses

19. Le Sous-comité du FIP invite l'Unité administrative des FIC à préparer, en collaboration avec le Comité des BMD, un document présentant les grandes lignes des options envisageables pour allouer les ressources du FIP aux pays pilotes. Ce document sera transmis au Sous-comité pour examen et approbation à sa prochaine réunion de novembre 2010. Les principes régissant l'allocation des ressources du FIP doivent être simples et pragmatiques et suffisamment

² Le représentant du Danemark siégeant au Sous-comité déplore qu'un pays membre de l'OCDE soit au nombre des pays pilotes sélectionnés par le Sous-comité.

explicites pour guider les pays pilotes et les BMD dans l'élaboration de stratégies d'investissement du FIP.

Clôture de la réunion

20. La réunion est close le 24 juin 2010.